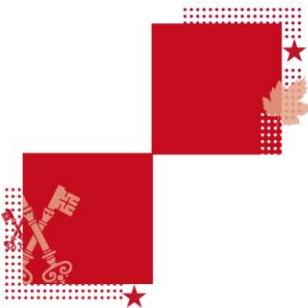


BUDGET 2026

COMMUNE
DE
CHAMOSON



COMMUNE DE
Chamoson
VALAIS.SUISSE

ASSEMBLEE PRIMAIRE

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune de Chamoson est convoquée *le mercredi 10 décembre 2025 à 19h30*, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 septembre 2025,
2. planification financière - présentation,
3. budget 2026 de la municipalité, présentation et approbation,
4. prolongation des zones réservées pour secteurs à aménager de : Prés de Monthe, Pommey, Tsareire, Prieuré, Le Dzacou et Collombey-Ouest - décision,
5. divers.

Conformément aux dispositions légales, le budget 2026 de la municipalité peut être consulté par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal ainsi que sur le site internet www.chamoson.net et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 20 novembre 2025
L'administration communale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LE BUDGET 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 05 février 2004, le Conseil communal porte à votre connaissance un budget de fonctionnement avec une marge d'autofinancement de Fr. 2'598'345.-, un budget d'investissements nets de Fr. 2'125'056.- et un excédent de financement de Fr. 473'289.-.

La marge d'autofinancement de Fr. 2'598'345.-, ne permet pas de couvrir les amortissements planifiés, les attributions aux financements spéciaux ainsi que les réévaluations des participations de Fr. 3'073'640.- en tenant compte également des prélèvements sur financements spéciaux de Fr. 2'692.-. L'excédent de charges est ainsi de Fr. 472'603.-.

Préambule

Le principe du budget est de s'inscrire comme une prévision la plus réaliste possible en tenant compte de ce qui est connu et en anticipant les événements. Le budget est élaboré avec prudence, ce qui implique que les comptes sont souvent plus favorables que les prévisions.

L'objectif de la commune reste de tendre vers un budget qui reflètera le plus fidèlement possible les résultats définitifs des comptes. La stabilisation des coûts et la vision précise des besoins demandent un travail de planification et d'anticipation important. L'excédent de charges diminue par rapport au budget précédent dans le but de se rapprocher le plus possible de la réalité.

Le niveau d'endettement de la commune nous oblige encore à imposer des limites et à ne pas dépasser un certain montant d'investissements nets par année. On peut cependant souligner, que cela n'a pas été possible pour le budget 2026, les investissements nets sont finalement plus élevés que l'objectif fixé.

Le processus de remise en question des rubriques du compte de fonctionnement est toujours en cours et la recherche d'économies, un thème d'actualité.

Les grandes lignes du budget 2026

Pour cette deuxième année de législature 2025-2028, le Conseil communal vous propose pour l'exercice 2026 un budget qui présente encore un excédent de charges. La marge d'autofinancement est raisonnable, elle est en augmentation par rapport au budget 2025 mais très inférieure à celle des comptes 2024. Les charges sont toujours en cours de stabilisation et les revenus sont évalués avec prudence.

Au niveau du fonctionnement, les éléments particuliers suivants sont à mentionner :

- Les charges de personnel ont été calculées sur la base d'une indexation théorique de 1% pour l'établissement du budget. Les charges sociales employeur sont stables.
- Les charges liées (charges de transferts) augmentent comme chaque année, la commune n'a pas d'influence sur ces dernières.
- Le revenu des taxes sur les eaux usées a été adapté selon le 2ème palier d'augmentation (*tarif 2^{ème} palier en 2026 et 2027, puis tarif final dès 2028*) prévu dans le nouveau règlement entré en vigueur au 01.01.2024.
- Il n'y a pas de modification de l'indexation des revenus imposables ni du coefficient d'impôts. Le Canton a cependant revu les déductions forfaitaires pour la période fiscale 2026.

Au niveau des investissements, le budget 2026 prévoit plus d'investissements nets que l'objectif et se compose principalement des éléments suivants :

- Subvention d'investissement au foyer Pierre-Olivier pour les travaux de rénovation et la construction d'une annexe : Fr. 950'000.-



- Réfection de la route communale La Tour - Némiaz : Fr. 310'000.- (total, détails ci-dessous)

Route communale - Réfection Rue de la Tour-Némiaz	200'000.00
Eaux claires - Canalisations (la Tour-Némiaz)	40'000.00
Eau potable - Canalisations, conduites (la Tour-Némiaz)	30'000.00
Eaux usées - Canalisations (la Tour-Némiaz)	20'000.00
Eclairage public (Rue la Tour-Némiaz)	10'000.00
Irrigation - Réseau (la Tour-Némiaz)	10'000.00

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les travaux publics (porte-outils) : Fr. 270'000.-



Plan financier

Résultat	Compte	Budget	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Prévisions compte de résultats							
Total des charges financières	18'270'474	19'225'797	19'517'635	19'445'000	19'613'000	19'804'000	20'126'000
Total des revenus financiers	23'406'374	20'758'592	22'115'980	21'862'000	22'404'000	22'494'500	22'640'500
Marge d'autofinancement	5'135'900	1'532'795	2'598'345	2'417'000	2'791'000	2'690'500	2'514'500
Amortissements planifiés	2'568'222	2'437'345	2'457'400	2'468'700	2'421'800	2'382'000	2'747'200
Attributions aux fonds et financements spéciaux	545'861	340'042	532'140	543'000	847'800	851'300	560'100
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	542'478	340'042	528'640	539'500	844'300	847'800	556'600
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	49'000	31'920	2'692	-	-	-	114'281
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	31'920	2'692	-	-	-	114'281
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	85'573	88'700	84'100	75'700	68'200	61'400	55'200
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	1'985'243	-1'301'372	-472'603	-670'400	-546'800	-604'200	-733'719
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	2'867'588	2'323'500	2'765'500	2'500'000	1'600'000	1'700'000	5'700'000
Total des recettes	1'717'791	779'850	640'444	300'000	260'000	230'000	175'000
Investissements nets	1'149'797	1'543'650	2'125'056	2'200'000	1'340'000	1'470'000	5'525'000
Financement des investissements							
Report des investissements nets	1'149'797	1543'650	2'125'056	2'200'000	1'340'000	1'470'000	5'525'000
Marge d'autofinancement	5'135'900	1'532'795	2'598'345	2'417'000	2'791'000	2'690'500	2'514'500
Excédent (+) découvert (-) de financement	3'986'103	-10'855	473'289	217'000	1'451'000	1'220'500	-3'010'500
Modification de la fortune/découvert							
Excédent revenus (+) charges (-)	1'985'243	-1'301'372	-472'603	-670'400	-546'800	-604'200	-733'719
Excédent /Découvert du bilan	8'464'908	7'163'536	6'690'933	6'020'533	5'473'733	4'869'533	4'135'813
Modification des engagements							
Variation capitaux de tiers	-4'031'719	10'855	-469'789	-213'500	-1'447'500	-1'217'000	3'014'000
Capitaux de tiers	34'988'812	34'999'667	34'529'878	34'316'378	32'868'878	31'651'878	34'665'878

Considérations générales

Sur la base d'une analyse minutieuse des comptes 2024, du budget 2025, de la situation intermédiaire des comptes 2025 ainsi que des besoins spécifiques, le Conseil communal porte à votre connaissance le budget 2026.

Le budget 2026 s'inscrit encore dans un contexte similaire au précédent, à savoir poursuivre les efforts pour établir une prévision la plus réaliste possible pour les charges, tout en restant prudent dans l'évaluation des revenus.

Les augmentations de charges sont principalement dues aux attributions aux fonds et financements spéciaux et aux dépenses liées (charges de transfert).

Les augmentations de revenus sont principalement dues aux revenus fiscaux et aux taxes.

Commentaires sur le budget de fonctionnement

Avec des charges totales de Fr. 22'591'275.- et des revenus totaux de Fr. 22'118'672.-, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de Fr. 472'603.-.

La marge d'autofinancement s'élève quant à elle à Fr. 2'598'345.-.

Par rapport au budget 2025, le budget 2026 prévoit une hausse des revenus de Fr. 1'328'160.- (+6.39%) ainsi qu'une augmentation des charges de Fr. 499'391.- (+2.26%). L'excédent de charges présenté est en diminution par rapport au budget 2025.

Les amortissements planifiés de Fr. 2'457'400.- augmentent de Fr. 20'055.- par rapport au budget 2025 et induisent, avec les attributions/prélèvement aux fonds et financements spéciaux et les réévaluations des participations, un excédent de charges de Fr. 472'603.-.

Commentaires sur le budget d'investissements

Les investissements nets prévus au budget 2026 se montent à Fr. 2'125'056.-, involontairement plus importants en terme de volume que souhaité. Un excédent de financement de Fr. 473'289.- est tout de même budgété, les investissements nets étant inférieurs à la marge d'autofinancement.

Commentaires sur le financement

Après déduction de la marge d'autofinancement sur les investissements nets, les dépenses du compte d'investissements font ressortir un excédent de financement de Fr. 473'289.-.

Cet excédent de financement est positif mais un effort supplémentaire devra être fait dans le futur pour présenter des excédents de financement plus importants afin de diminuer l'endettement de la commune.

Commentaires sur l'évolution de la fortune

La fortune nette au 31.12.2026, estimée à Fr. 6'690'933.- est en diminution de Fr. 472'603.- par rapport au budget 2025. La diminution correspond à l'excédent de charges. La planification financière jusqu'en 2029 et 2030 n'indique pas de découvert au bilan et la prévision est plus favorable que lors de l'établissement du budget précédent grâce à un excellent exercice 2024. Cependant, pour maintenir ces prévisions, il sera essentiel de présenter dans un futur à court terme des états financiers à l'équilibre.

Commentaires sur l'évolution des engagements (capitaux de tiers)

Les capitaux de tiers s'élevaient à Fr. 34'988'812.- au 31.12.2024 dont Fr. 27'680'000.- de fonds étrangers à long terme. La commune fait en sorte de gérer au mieux son endettement et d'anticiper les flux de trésorerie pour faire face à ses engagements. Les capitaux de tiers diminueront en 2026 pour être portés à Fr. 34'529'878.- au 31.12.2026. Le plan financier indique que les engagements diminueront encore de 2027 à 2029 compris et pourraient de nouveau augmenter en 2030.

L'augmentation de la marge d'autofinancement et surtout la maîtrise du volume des investissements doit permettre de dégager des excédents de financement et ainsi donc d'entrevoir une diminution progressive des capitaux de tiers. Le plan financier indique un objectif réaliste mais pas encore suffisant.

Principales caractéristiques du budget 2026

Le budget 2026 prévoit globalement une augmentation des charges de Fr. 499'391.- par rapport au budget 2025 :

- Les charges de personnel augmentent de Fr. 82'600.- (+ 1.47%)
- Les charges de biens et services et ACE* sont stables (diminution de Fr. 19'575.-)
La méthode d'amortissement dégressive est appliquée, le montant des amortissements est basé sur les soldes à amortir et l'amortissement des investissements du budget 2026.
- Les amortissements du patrimoine administratif sont en baisse (diminution de Fr. 116'845.-)
- Les charges financières augmentent de Fr. 17'700.- (+ 5.82%)
- Les attributions aux fonds et financements spéciaux augmentent de Fr. 192'098.- (+ 56.49%)
- Les charges de transfert augmentent de Fr. 500'035.- (+ 6.40%)

Le budget 2026 prévoit cependant une augmentation des revenus de Fr. 1'328'160.- par rapport au budget 2025 :

- Les revenus fiscaux augmentent de Fr. 936'000.- (+ 7.24%)
- Les revenus des patentes et concessions sont stables
- Les taxes et redevances augmentent de Fr. 408'130.- (+ 9.72%)
- Les revenus financiers augmentent de Fr. 82'100.- (+ 13.72%)
- Les prélèvements sur fonds et financements spéciaux diminuent de Fr. 29'228.-
- Les revenus de transferts augmentent de Fr. 87'680.- (+ 4.18%)

Dans le détail et par dicastère, les variations défavorables par rapport **au budget 2025** proviennent pour l'essentiel des postes ci-dessous.

Budget de fonctionnement :

**Remarque : ACE = autres charges d'exploitation*

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Administration générale (charges)	1'994'686.00	1'901'825.00	1'780'583.50
1. Charges de personnel, exécutif (012)	220'300.00	105'100.00	102'988.09
2. Charges de personnel, services généraux (022)	724'250.00	685'400.00	666'343.47
3. Charges de personnel, immeubles administratifs (029)	43'800.00	25'600.00	14'926.91

1. L'augmentation des charges de personnel pour l'exécutif est dû à un reclassement de toutes les rémunérations du Conseil communal dans le service. Auparavant, les rémunérations étaient ventilées dans les différents dicastères et services. Pour des raisons de transparence et pour se conformer au classement recommandé par le Canton, les rémunérations totales du Conseil seront désormais regroupées dans l'exécutif (012). En 2025, le Conseil communal a décidé une légère augmentation des rémunérations afin que les conseillers communaux atteignent le minimum LPP dans le but de pouvoir cotiser. Le salaire annuel d'un conseiller communal est donc passé de Fr. 19'800.- à Fr. 22'680.- et cette augmentation a été incorporée au budget 2026.
2. Les charges de personnel des services généraux augmentent entre le budget 2025 et 2026 de Fr. 38'850.- et cette augmentation se décompose comme suit :
 - Le budget pour la rémunération des commissions (finances, administration, informations etc.) est augmenté de Fr. 18'400.- pour couvrir plus de séances et donc plus d'heures de commissions.
 - Le budget des salaires du personnel administratif est augmenté de Fr. 14'350.- car il tient compte de l'engagement d'un nouvel apprenti employé de commerce et d'un jubilé, en plus de l'indexation calculée pour le budget.
3. Les charges de personnel pour les bâtiments administratifs augmentent à cause d'une modification de la ventilation des salaires pour la gestion du bâtiment communal dans lequel les services communaux sont désormais centralisés.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Ordre et sécurité publics, défense (charges)	1'508'915.00	1'386'270.00	1'365'000.50
4. Charges de transfert, police (111)	54'500.00	42'500.00	40'860.70
5. Charges de biens, services et ACE, justice com. (120)	18'335.00	2'800.00	18'558.50
6. Charges de transfert, APEA et SOC (122)	247'300.00	212'900.00	185'438.55
7. Conservation du cadastre, cadastre (1400)	100'000.00	85'000.00	104'320.40
8. Container local, service du feu (150)	40'000.00	0.00	0.00
9. Charges de biens, services, ACE, dépense civile (162)	84'520.00	18'920.00	74'153.20

4. Les charges de transferts augmentent au total de Fr. 12'000.- principalement à cause d'une augmentation de la participation communale aux systèmes d'alarmes.
5. Les charges de biens, services et ACE de la justice communale ont été augmentées sur la base de la situation intermédiaire des comptes 2025.
6. Les charges de transferts pour l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte augmentent de Fr. 34'000.- (Fr. 25'000.- en plus pour les curatelles adultes et Fr. 9'400.- pour la participation de la commune à l'APEA cantonale).
7. Les charges pour la conservation du cadastre augmentent de Fr. 15'000.- afin de correspondre à la réalité des besoins qui sont similaires à ceux des comptes 2024. Cependant, la commune facture dorénavant des émoluments pour ces relevés de géomètres et cela permettra de couvrir une partie des coûts. Les revenus correspondants figurent dans le compte 1400.4210.08.
8. Il est prévu de mettre en place un local avec des containers pour le nettoyage des protections respiratoires et pour un vestiaire.
9. Le budget 2026 prévoit l'acquisition de lits pour l'abri de protection civile sis dans le bâtiment du dépôt des TP (162.3110.02 Mobilier et équipement abri PC) pour un montant de Fr. 37'700.- et une étude de Fr. 35'000.- pour la rénovation de l'étanchéité de l'abri à St-Pierre.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Formation (charges)	5'605'950.00	5'553'510.00	5'211'410.05
10. Mobilier et appareils de bureau, degré primaire (212)	39'000.00	5'000.00	11'424.27
11. Charges de transfert, degré primaire (212)	1'600'000.00	1'400'000.00	1'397'633.00
12. Soutien pédagogique, degré secondaire CO (213)	24'000.00	0.00	0.00
13. Charges de transfert, degré secondaire (213)	520'000.00	502'000.00	487'844.90
14. Charges de personnel, UAPE (218)	813'000.00	799'950.00	543'655.79
15. Charges de biens, services, ACE, UAPE (218)	298'910.00	284'220.00	260'390.09
16. Charges de transfert, écoles spécialisées (220)	50'020.00	38'000.00	38'488.00

10. L'augmentation est liée à l'achat de mobilier pour équiper totalement une nouvelle salle de classe pour les 3H.
11. L'augmentation s'élève à Fr. 200'000.- pour la participation communale pour les élèves à l'école primaire (facture du Canton).
12. Un montant de Fr. 24'000.- est prévu au budget pour du soutien pédagogique pour des élèves du cycle d'orientation.
13. L'augmentation est de Fr. 18'000.- pour la participation communale pour les élèves du CO (facture du Canton).
14. Le budget des postes pour l'UAPE est établi en fonction des besoins prévisibles. L'augmentation provient des salaires du personnel de conciergerie et d'intendance durant la plage horaire du midi (+ Fr. 18'200.-).
15. Les charges de biens et services pour l'UAPE augmentent au total de Fr. 14'690.-. Un montant de Fr. 10'000.- est prévu pour améliorer l'insonorisation de l'espace repas.
16. Les charges de transferts sont au augmentation pour les écoles spécialisées (facture du Canton).

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Culture, sport et loisirs, église (charges)	1'213'460.00	1'108'019.00	1'148'073.63
17. Salaires du personnel administratif, bibliothèque (321)	61'300.00	50'200.00	43'664.40
18. Sal. personnel adm et d'exploitation, cult. Autre (329)	62'100.00	14'600.00	14'914.40
19. Charges de biens, service et ACE, parcs-jardins (342)	126'700.00	104'450.00	124'647.70
20. Imputations internes, parcs-jardins (342)	152'500.00	77'000.00	77'000.00
21. Subvention secteur pastoral, église catholique (350)	280'000.00	265'000.00	258'561.95

17. Le budget 2026 prévoit un poste supplémentaire pour la bibliothèque (0.2 EPT) afin de garantir le service durant les périodes de vacances ou pour des remplacements en cas de besoin.
18. Les charges de personnel sont aussi supérieures pour la culture, à cause d'un changement de ventilation au niveau des salaires du personnel. Une analyse approfondie a indiqué que le temps passé pour la gestion des bâtiments affectés à ce service (espace Johannis, bâtiments culturels) est plus important que ne le faisait ressortir la ventilation historique.
19. Les charges de biens et services pour les parcs et jardins sont supérieures au budget 2025 car il est prévu un montant de Fr. 15'000.- pour du mobilier (aire de jeux au centre du village) et un montant de Fr. 20'000.- pour l'entretien des passerelles des sentiers pédestres.
20. Les imputations internes du service sont en forte augmentation. Une analyse approfondie du temps passé par les collaborateurs a aussi révélé que la ventilation devait être revue à la hausse pour correspondre à la réalité. La contrepartie se fait sur les routes communales.
21. La participation de la commune au secteur pastoral a subi une augmentation de Fr. 15'000.-

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Santé (charges)	1'055'950.00	894'140.00	869'285.09
22. Homes médicalisés, EMS (412)	422'700.00	309'700.00	333'457.75
23. Soins ambulatoires, CMS (421)	440'000.00	416'900.00	373'977.94
24. Frais de prophylaxie, Service médical scolaire (433)	105'000.00	87'000.00	102'024.90

22. La participation communale pour les soins de longues durées pour les personnes en EMS est augmentée de Fr 20'000.-, les participations totales s'élèvent ainsi à Fr. 310'000.-, montant du même ordre de grandeur que les comptes 2024. Les amortissements planifiés des subventions d'investissement augmentent de Fr. 93'000.- pour correspondre à l'amortissement de la subvention d'investissement au Foyer Pierre-Olivier.
23. La participation au CMS augmente d'année en année, les montants qui figurent au budget sont ceux transmis par le CMS.
24. Les coûts pour le service médical scolaire augmentent au total de Fr. 18'000.-, il s'agit du compte pour les soins dentaires (traitement conservatoires et orthodontiques). L'ordre de grandeur correspond à celui déjà établi dans les comptes 2024.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Prévoyance sociale (charges)	3'361'995.00	3'207'005.00	2'949'808.22
25. Charges de transfert, foyers pour invalides (523)	605'000.00	545'900.00	584'246.07
26. Charges de transfert, prestations complément. (532)	301'000.00	261'800.00	278'759.69
27. Charges de personnel, protection de la jeunesse (544)	54'800.00	43'400.00	0.00
28. Charges de biens, services, ACE, protect. Jeun. (544)	12'800.00	0.00	0.00
29. Charges de personnel, crèche (5451)	1'155'100.00	1'099'600.00	943'200.78
30. Charges de biens, services, ACE, crèche (5452)	160'495.00	110'705.00	91'878.94
31. Aide sociale (facture Canton), aide sociale éco. (572)	345'000.00	277'300.00	315'495.45

25. Le budget pour la participation communale aux institutions pour handicapés (523.3631.07) est transmis par le Canton et augmente de Fr. 60'000.- entre le budget 2025 et 2026.
26. Les charges de transfert pour les prestations complémentaires à l'AVS, augmentent de Fr. 35'400.- (532.3631.05).
27. Les charges de personnel pour la protection de la jeunesse augmentent car le poste pour l'animation est désormais planifié sur 12 mois.
28. De nouveaux comptes figurent au budget pour les coûts liés à l'animation socio-culturelle créant ainsi de nouvelles charges par rapport aux budget 2025 et comptes 2024.
29. Les charges de personnel pour la crèche augmentent en raison d'évolutions de salaires conformément à la grille salariale et au classement des fonctions. Les postes sont adaptés à la réalité des besoins et l'indexation générale des salaires participent aussi à la hausse des coûts.
30. Les charges de biens et services augmentent de Fr. 49'790.- car il est prévu de renouveler du mobilier pour un montant total de Fr. 12'000.- (lits pour bébés, tables et chaises du réfectoire). Les frais de repas (traiteurs) ont été réévalués à la hausse avec un montant supplémentaire de Fr. 28'000.-. Ce changement d'évaluation provient du fait que le prestataire présente des factures séparée pour les repas de la crèche et de l'UAPE, alors qu'avant la répartition était théorique.
31. Le budget pour l'aide sociale harmonisée a été revue à la hausse selon les indications transmises par le Canton.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Trafic et télécommunications (charges)	2'023'270.00	2'060'449.00	1'846'488.16
32. Charges de personnel, routes cantonales (613)	660'400.00	646'700.00	632'080.58

Le total des charges du dicastère « Trafic et télécommunications » a diminué de Fr. 36'729.- entre le budget 2025 et 2026.

32. Les charges de personnel augmentent en raison d'un changement de ventilation comptable. Le personnel affecté avant au service des déchets ne participe plus aux ramassages, il a ainsi été affecté aux routes communales.

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Protection de l'environnement et aménagement du territoire (charges)	4'011'934.00	4'012'545.00	3'811'217.06
33. Assist., support informatique, eau potable (710)	44'300.00	8'000.00	17'804.99
34. Entretien réseau et réservoirs, eau potable (710)	86'000.00	60'000.00	100'191.42
35. Attrib. fonds financem. spéciaux, eau potable (710)	105'080.00	59'830.00	138'053.16
36. Attrib. fonds financem. spéciaux, eaux usées (7200)	423'560.00	280'212.00	304'006.00
37. Imputations internes, eaux usées (7200)	519'950.00	494'335.00	17'200.00
38. Charges de personnel, STEP (7201)	192'880.00	159'300.00	153'978.93
39. Frais divers de déchetterie, déchets (730)	32'000.00	16'700.00	12'026.40
40. Charges de personnel, cimetières (771)	25'600.00	12'500.00	10'997.02
41. Honoraires de cons. Externes, aménagement (790)	11'700.00	0.00	0.00

33. Les coûts de support informatique sont dotés d'un montant de Fr. 36'300.- pour la migration de la télégestion.
34. Il est prévu en plus des frais d'entretien courant, un montant de Fr. 26'000.- pour le remplacement des automates des réservoirs d'eau.
35. Le budget 2026 prévoit un bénéfice de Fr. 105'080.- pour le service de l'eau potable.
36. Les attributions aux fonds et financements spéciaux du service des eaux usées est composé de l'amortissement du déficit 2018 (Fr. 227'416.-) mais aussi du bénéfice prévu pour 2026 (Fr. 196'144.-). Ces deux montants vont diminuer la dette de la commune envers le service.
37. La STEP n'ayant pas de revenus qui lui sont imputés, le total de ses charges est transféré par une imputation interne vers le service des eaux usées (Fr. 502'950.-).
38. Les charges de personnel pour la STEP ont augmenté en raison d'un changement de ventilation comptable (du service 7200 Eaux usées vers le 7201 STEP).
39. Le budget 2026 prévoit un montant de Fr. 15'000.- pour la conception et l'envois de flyers de communication à la population des communes concernées. Ce montant est réparti entre les communes dans le compte 4612.02.
40. Les charges de personnel augmentent en raison d'un changement au niveau de l'affectation du personnel pour l'entretien des cimetières.
41. Le montant est prévu pour réaliser une étude concernant les objectifs énergétiques en vue de répondre à la stratégie cantonale valaisanne.

Services autofinancés :

Hormis le service de gestion des déchets qui présente un léger déficit (Fr. 2'692.-), les autres services autofinancés sont tous bénéficiaires au budget 2026.

Finances et impôts

Les revenus du dicastère « Finances et impôts » sont en augmentation de Fr. 1'075'200.- par rapport au budget 2025 mais inférieurs aux comptes 2024. L'évaluation des revenus fiscaux s'effectue toujours avec prudence.

Les charges du dicastère sont en diminution de Fr. 124'337.- par rapport au budget 2025 et inférieures à celles des comptes 2024.

910 Impôts personnes physiques

Les revenus fiscaux des personnes physiques ont augmenté de Fr. 746'000.-.

Les pertes sur débiteurs ont été reclassées (Comptes 2024 et Budget 2025 en section 961) et le budget a été augmenté de Fr. 45'000.-.

911 Impôts personnes morales

Les revenus fiscaux des personnes morales ont augmenté de Fr. 190'000.-.

Les pertes sur débiteurs ont été séparée (Comptes 2024 et Budget 2025 en section 961) et le budget s'élève à Fr. 20'000.-.

919 Autres impôts

Les imputations internes pour les participations financières eaux usées et STEP ne sont plus nécessaires pour le budget 2026.

930 Péréquation financière

Le montant de la péréquation financière en faveur de la commune a augmenté de Fr. 50'000.-

950 Quotes-parts, autres

Le montant de la PCP (Prestations aux Collectivités Publiques) en faveur de la commune a augmenté de Fr. 30'000.-

961 Intérêts

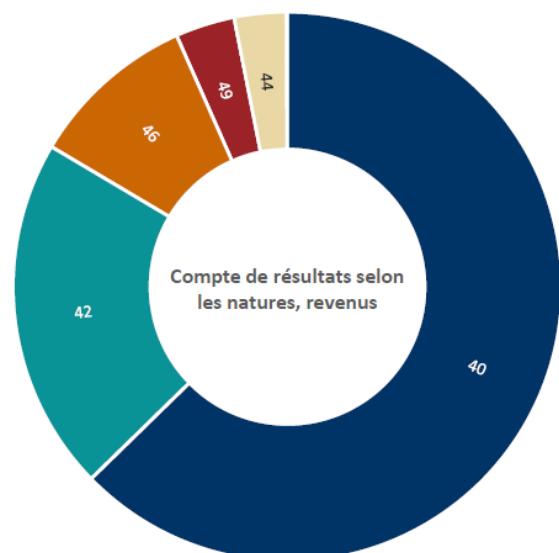
Les charges financières ont augmenté de Fr. 20'000.- dont Fr. 15'000.- pour les intérêts passifs sur engagements à court terme et Fr. 5'000.- pour les engagements à long terme.

Les revenus financiers sont en augmentation, avec Fr. 41'100.- de plus pour les dividendes et revenus des titres.

Avec 62.7% des revenus de la commune qui proviennent des impôts, la prudence dans l'évaluation de ces derniers reste un paramètre important pour le budget.

Le graphique ci-dessous illustre les revenus par natures pour le budget 2026 :

40	Revenus fiscaux	62.7%	13'864'000
41	Patentes et concessions	0.0%	8'200
42	Taxes	20.8%	4'606'890
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	3.1%	680'500
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	2'692
46	Revenus de transferts	9.9%	2'183'440
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	3.5%	772'950
Total			22'118'672



Budget d'investissements :

Les principaux investissements prévus au budget 2026 sont les suivants :

Santé

- Subvention d'investissement au foyer Pierre-Olivier pour l'agrandissement Fr. 950'000.-.

Trafic et télécommunications

- Participation aux frais de construction et de réfection des routes cantonales Fr. 155'000.-.
- Réfection de la route communale La Tour-Némiaz Fr. 200'000.-.
- Acquisition d'un nouveau véhicule porte-outils Fr. 270'000.-.

Protection et aménagement de l'environnement

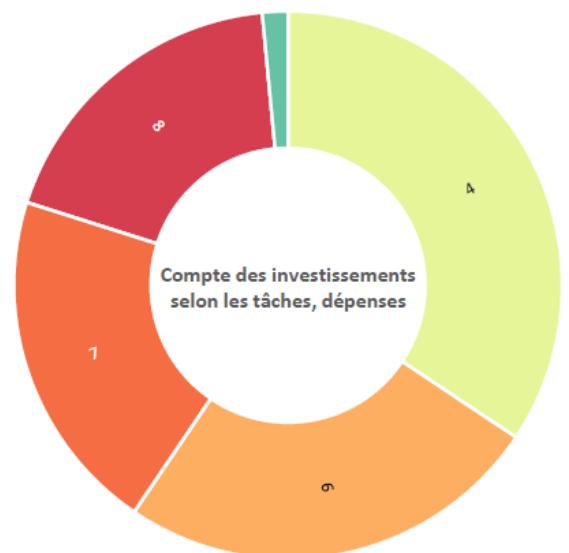
- Aménagement final de la déchetterie de Ravanay Fr. 184'000.- (./. Parts de Riddes et Leytron Fr. 117'944.-).
- Protection contre les chutes de pierres à Némiaz, (report - suite et fin) Fr. 150'000.- (./. Subv. cantonales Fr. 90'000.-)

Economie publique

- Réfection route agricole de Botsaton (selon plan directeur) Fr. 200'000.- (./. Subventions Fr. 100'000.-)
- Filtre (2ème sur 2 - report) pour irrigation, Fr. 225'000.- (./. Subv. cantonales Fr. 112'500.-).

Le graphique ci-dessous illustre les dépenses brutes d'investissements par dicastère pour le budget 2026 :

0	Administration générale	0.0%	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	1.5%	41'500
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	34.4%	950'000
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	25.1%	695'000
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	20.4%	564'000
8	Economie publique	18.6%	515'000
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			2'765'500



Conclusion :

Un effort de planification significatif a été réalisé dans l'élaboration du budget 2026 avec un excédent de charges porté à Fr. 472'603.- contre Fr. 1'301'372.- pour le budget 2025, soit 2.75 fois inférieur.

Le recul, diverses analyses et une réflexion orientée vers le terrain et nos propres capacités ainsi qu'une meilleure priorisation des dépenses ont permis d'ajuster le budget afin de le rendre plus réaliste.

Il existe encore des améliorations à faire dans le processus budgétaire car il pourrait encore exister un écart favorable compte / budget à réduire au maximum, tout en restant prudent et réaliste.

L'établissement du budget et l'évaluation des charges et revenus peut donc encore être optimisé, cependant en parallèle nous pouvons toujours rappeler que les efforts de maîtrise des coûts sont absorbés par la hausse continue des charges liées.

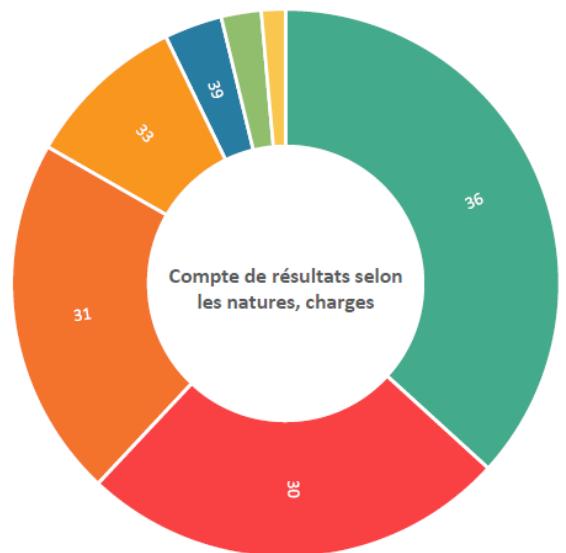
Ainsi, les contraintes budgétaires relatives à l'intégration de ces charges (charges de transfert, subventions, participations, etc.) démontre qu'il est finalement très complexe de trouver des possibilités de diminution des charges, ces dernières n'étant pas sous contrôle de la commune et ont par ailleurs une tendance naturelle à augmenter d'année en année.

Concrètement, la plus grande prudence reste de mise car même si nous parvenons à diminuer les positions budgétaires présentant du superflu, la marge de manœuvre se restreint à cause de l'augmentation constante des charges liées.

Avec 36.8% les charges de transferts (subventions, participations communales, etc.) sont les charges les plus représentées. De par leur nature, elles ont clairement tendance à être augmentées d'année en année et la commune n'a pas d'influence sur ces positions.

Le graphique ci-dessous illustre les charges de fonctionnement par natures du budget 2026 :

30	Charges de personnel	25.2%	5'693'500
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21.3%	4'812'660
33	Amortissements du patrimoine administratif	9.5%	2'150'000
34	Charges financières	1.4%	321'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2.4%	532'140
36	Charges de transferts	36.8%	8'308'125
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	3.4%	772'950
Total			22'591'275



Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	18'270'473.85	19'225'797.00	19'517'635.00
Revenus financiers	+ CHF	23'406'373.56	20'758'592.00	22'115'980.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	5'135'899.71	1'532'795.00	2'598'345.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	5'135'899.71	1'532'795.00	2'598'345.00
Amortissements planifiés	- CHF	2'568'222.33	2'437'345.00	2'457'400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	545'861.29	340'042.00	532'140.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	49'000.00	31'920.00	2'692.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	85'572.60	88'700.00	84'100.00
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	1'301'372.00	472'603.00
Excédent de revenus	= CHF	1'985'243.49	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	2'867'587.62	2'323'500.00	2'765'500.00
Recettes	- CHF	1'717'790.69	779'850.00	640'444.00
Investissements nets	= CHF	1'149'796.93	1'543'650.00	2'125'056.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	5'135'899.71	1'532'795.00	2'598'345.00
Investissements nets	- CHF	1'149'796.93	1'543'650.00	2'125'056.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	10'855.00	-
Excédent de financement	= CHF	3'986'102.78	-	473'289.00

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	4'898'700.05	5'610'900.00	5'693'500.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	4'966'324.16	4'832'235.00	4'812'660.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	2'416'812.58	2'266'845.00	2'150'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	545'861.29	340'042.00	532'140.00
36 Charges de transferts	CHF	7'443'478.23	7'808'090.00	8'308'125.00
37 Subventions redistribuées	CHF	15'135.00	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	20'286'311.31	20'858'112.00	21'496'425.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	15'315'046.78	12'928'000.00	13'864'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	11'102.20	8'100.00	8'200.00
42 Taxes	CHF	3'852'492.55	4'198'760.00	4'606'890.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	49'000.00	31'920.00	2'692.00
46 Revenus de transferts	CHF	2'407'966.15	2'095'760.00	2'183'440.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	15'135.00	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	21'650'742.68	19'262'540.00	20'665'222.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		1'364'431.37	-1'595'572.00	-831'203.00
34 Charges financières	CHF	333'110.60	304'200.00	321'900.00
44 Revenus financiers	CHF	953'922.72	598'400.00	680'500.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	620'812.12	294'200.00	358'600.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		1'985'243.49	-1'301'372.00	-472'603.00
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	1'985'243.49	-1'301'372.00	-472'603.00

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'780'583.50	123'138.98	1'901'825.00	136'050.00	1'994'686.00	165'292.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	1'365'000.50	300'481.30	1'386'270.00	188'750.00	1'508'915.00	255'200.00
2	Formation	5'211'410.05	778'841.10	5'553'510.00	742'660.00	5'605'950.00	854'090.00
3	Culture, sports et loisirs, église	1'148'073.63	84'942.40	1'108'019.00	69'900.00	1'213'460.00	71'300.00
4	Santé	869'285.09	-	894'140.00	-	1'055'950.00	-
5	Prévoyance sociale	2'949'808.22	1'005'250.55	3'207'005.00	1'193'200.00	3'361'995.00	1'097'000.00
6	Trafic et télécommunications	1'846'488.16	161'406.93	2'060'449.00	142'900.00	2'023'720.00	237'400.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	3'811'217.06	3'407'106.18	4'012'545.00	3'318'192.00	4'011'934.00	3'400'030.00
8	Economie publique	878'891.36	427'681.60	1'055'784.00	518'160.00	1'026'665.00	482'460.00
9	Finances et impôts	1'609'372.50	17'166'524.52	912'337.00	14'480'700.00	788'000.00	15'555'900.00
Total des charges et des revenus		21'470'130.07	23'455'373.56	22'091'884.00	20'790'512.00	22'591'275.00	22'118'672.00
Excédent de charges			-		1'301'372.00		472'603.00
Excédent de revenus		1'985'243.49		-		-	

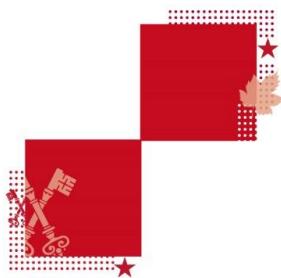
Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	4'898'700.05		5'610'900.00		5'693'500.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'966'324.16		4'832'235.00		4'812'660.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'416'812.58		2'266'845.00		2'150'000.00	
34 Charges financières	333'110.60		304'200.00		321'900.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	545'861.29		340'042.00		532'140.00	
36 Charges de transferts	7'443'478.23		7'808'090.00		8'308'125.00	
37 Subventions redistribuées	15'135.00		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	850'708.16		929'572.00		772'950.00	
40 Revenus fiscaux		15'315'046.78		12'928'000.00		13'864'000.00
41 Patentés et concessions		11'102.20		8'100.00		8'200.00
42 Taxes		3'852'492.55		4'198'760.00		4'606'890.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		953'922.72		598'400.00		680'500.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		49'000.00		31'920.00		2'692.00
46 Revenus de transferts		2'407'966.15		2'095'760.00		2'183'440.00
47 Subventions à redistribuer		15'135.00		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		850'708.16		929'572.00		772'950.00
Total des charges et des revenus	21'470'130.07	23'455'373.56	22'091'884.00	20'790'512.00	22'591'275.00	22'118'672.00
Excédent de charges		-		1'301'372.00		472'603.00
Excédent de revenus		1'985'243.49		-		-

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	356'385.25	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	81'911.20	35'221.82	155'000.00	52'000.00	-	-
2	Formation	38'672.60	-	119'000.00	-	41'500.00	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	950'000.00	-
5	Prévoyance sociale	105'500.00	-	45'000.00	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	158'987.05	5'400.00	690'000.00	-	695'000.00	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'968'089.50	1'384'648.87	927'500.00	584'350.00	564'000.00	427'944.00
8	Economie publique	158'042.02	292'520.00	387'000.00	143'500.00	515'000.00	212'500.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		2'867'587.62	1'717'790.69	2'323'500.00	779'850.00	2'765'500.00	640'444.00
Excédent de dépenses			1'149'796.93		1'543'650.00		2'125'056.00
Excédent de recettes			-		-		-

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	2'533'298.48		1'729'500.00		1'539'000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	161'106.79		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	38'672.60		119'000.00		41'500.00	
56 Propres subventions d'investissement	134'509.75		475'000.00		1'185'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		5'400.00		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		257'800.00		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		1'454'590.69		779'850.00		640'444.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	2'867'587.62	1'717'790.69	2'323'500.00	779'850.00	2'765'500.00	640'444.00
Excédent de dépenses		1'149'796.93		1'543'650.00		2'125'056.00
Excédent de recettes		-		-		-

Aperçu des indicateurs financiers

	Compte	Budget	Budget
1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	2026
Dette nette en % des revenus fiscaux	145.7%	172.7%	157.7%
Valeurs indicatives			
< 100% bon			
100% - 150% suffisant			
> 150% mauvais			
2. Dégré d'autofinancement (I2)	2024	2025	2026
Autofinancement en % des investissements nets	446.7%	99.3%	122.3%
Valeurs indicatives			
> 100% haute conjoncture			
80% - 100% cas normal			
50% - 80% récession			
3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	2026
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.0%	0.5%	0.5%
Valeurs indicatives			
0% - 4% bon			
4% - 9% suffisant			
> 9% mauvais			
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	2026
Dette brute en % des revenus courants	133.2%	151.6%	138.8%
Valeurs indicatives			
< 50% très bon			
50% - 100% bon			
100% - 150% moyen			
150% - 200% mauvais			
> 200% critique			
5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	2026
Investissements bruts en % des dépenses totales	14.3%	11.3%	12.9%
Valeurs indicatives			
< 10% eff. d'inv. faible			
10% - 20% eff. d'inv. moyen			
20% - 30% eff. d'inv. élevé			
> 30% eff. d'inv. très élevé			
6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	2026
Service de la dette en % des revenus courants	11.8%	13.2%	12.4%
Valeurs indicatives			
< 5% charge faible			
5% - 15% charge acceptable			
> 15% charge forte			
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	2026
Dette nette 1 par habitant	5201	5088	4968
Valeurs indicatives			
< 0 CHF patrimoine net			
0 - 1'000 CHF endettement faible			
1'001 - 2'500 CHF endettement moyen			
2'501 - 5'000 CHF endettement important			
> 5'000 CHF endettement très important			
8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	2026
Autofinancement en % des revenus courants	22.7%	7.7%	12.2%
Valeurs indicatives			
> 20% bon			
10% - 20% moyen			
< 10% mauvais			



COMMUNE DE
Chamoson
VALAIS, SUISSE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHAMOSON

Le Président :

Reynald BLANCHUT

Le Secrétaire :

Pascal LUISIER